N° DU PROCÈS-VERBAL



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

(3) DATE DU CONTRÔLE

N° d'imprimé : NATURE DU CONTRÔLE Contre-visite (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE Favorable (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ 25/09/2026 NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE Contrôle technique périodique IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE S011Z057 N° D'AGRÉMENT : GLEYZES CONTROLE PL (9) RAISON SOCIALE: 04.68.47.04.05 (3) COORDONNÉES: St Jean les Pins, route de Bram 11000 CARCASSONNE (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR IDENTIFICATION DU VÉHICULE Date de 1^{ère} mise en circulation EF-392-SZ (F) 03/10/2016 03/10/2016

N° D'AGRÉMENT: 011Z7008 SIGNATURE : (2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation Marque Genre Carrosserie RENAULT CAM BENNE (1) N° dans la série du type (VIN) VF631S361GD000221 (5) Catégorie internationale N3G Type/CNIT Énergie HD010 UKZ84M GAVVT0680Z0NAK5NNG1 GO Document(s) présenté(s) Certificat d'immatriculation

> (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ 252 570

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

DATE: 26/09/2025

ÉTAT DE CHARGE: En charge

PROCÈS-VERBAL Nº · 25042078

Véhicule à moteur de transport de marchandises

IMMATRICULATION DU VÉHICULE ASSOCIÉ :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE: S011Z057

CATÉGORIE DU VÉHICULE :

02/10/2025 25042108

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique.

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

0.2.1.c.1. NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles

0.6.6.a.1. JUSTIFICATIF DE SUIVI DES RÉSERVOIRS D'AIR : Absent ou non conforme

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant (Gauche)

4.8.2.a.1. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (CATADIOPTRES, MARQUAGE DE VISIBILITÉ RÉFLÉCHISSANT ET PLAQUES

RÉFLÉCHISSANTES ARRIÈRE) : Dispositif, position ou intensité non conforme aux exigences (Arrière)

5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale (Essieu 2 Gauche)8.2.22.d.1. OPACITÉ : Connexion impossible sans dysfonctionnement du témoin

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (<= 0.7 m-1) C1 : <0.10 m-1 C2 : <0.10 m-1

Feux de croisement (-1.0% à -3.0%) : G : -1.5% D : -2.2% 1 < h <= 1.2m

Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G : +0.5% D : -1.2%